ARMORIPARK

Votre visite au parc

- Doit-on acheter ses billets à l'avance ?

Vous pouvez acheter vos billets sur notre site internet. Lors de votre arrivée vous pourrez passer directement au contrôle d'accès. Vous n'êtes pas obligé d'imprimer les billets, veillez seulement à avoir le fichier d'origine pour être scannée.

Il est également possible d'acheter vos billets à la billetterie du parc le jour de votre venue.

- Quels moyens de paiement sont acceptés ?

Nous acceptons les règlements en CB, espèces et ANCV papier en billetterie et au snack.

Vérifiez que vos chèques vacances soient bien complétés : Nom et Adresse du titulaire (vous).

- La sortie temporaire est-elle autorisée ?

Oui et non. Aucune sortie temporaire n'est autorisée entre 11h et 12h30.

En dehors de ce créneau horaire vous pouvez sortir pour aller à votre voiture, déposer ou reprendre vos objets personnels. Vous passez par la billetterie, nous vous mettrons un tampon sur le poignet. Attention, toute sortie non tamponnée sera définitive.

- Les animaux sont-ils autorisés dans le parc ?

Non. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du parc. (Exceptés les chiens guides d'aveugle)

- Le parc est-il ouvert en cas de mauvais temps ?

Oui. Mais pour des raisons de sécurité certaines activités peuvent être momentanément fermées. Par exemple la pluie et le vent peuvent nous contraindre à fermer la luge et la tyrolienne.

- ## A partir de quel âge les enfants sont autorisés à venir seuls ?

A partir de 10 ans.

Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure responsable, pour accéder au parc ET à la piscine.

- ## Je suis handicapé(e), est ce que j'ai priorité pour accéder à la billetterie et aux activités ?

Oui, si l'attente est éprouvante, allez voir directement un agent du parc, il vous fera passer en priorité.

- ## Combien de temps faut-il prévoir pour faire toutes les activités ?

Cela dépend de la période à laquelle vous venez. Vous pouvez compter entre 3h et la journée pour découvrir toutes les activités du parc.

- ## Est-il possible de déjeuner dans le parc ?

Oui. Vous pouvez apporter votre déjeuner et choisir l'une de nos aires de pique-nique : tables et bancs sous abris (ou non) ou coins « chill » dans l'herbe.

Nous vous proposons également un point snacking avec terrasse : sandwichs chauds ou froids, frites, galettes et crêpes, glaces et boissons.

Mais attention notre snack peut être pris d'assaut les jours d'été par beau temps !

- ## Quelle tenue est autorisée pour accéder à la piscine ?

En maillot de bain uniquement ! (Le bonnet de bain n'est pas obligatoire)

Les shorts, jupes, combinaisons, et autres textiles ne sont pas autorisés, même pour accompagner.

Nous mettons à disposition du matériel de sécurité, mais vous pouvez aussi apporter vos brassards, ceinture ou frite.

- ## J'ai oublié mon maillot de bain, ai-je la possibilité d'en acheter un ?

Oui, notre boutique se situe à la billetterie. Vous y trouverez des maillots enfants, adultes et des couches bébés.

- Quelle tenue pour profiter des activités extérieures ?

Prévoyez une tenue pratique et adaptée au temps !

Quelques indispensables : des baskets ou chaussures fermées (obligatoires pour la tyrolienne), un short ou pantalon, et pourquoi pas une tenue de pluie.

Consultez la météo 😉

- J'ai perdu un objet, vêtement, à qui dois-je m'adresser ?

Demandez à l'un des agents du parc ou en billetterie le jour J

De retour chez vous, contactez-nous au 02 96 45 36 36 ou accueil@armoripark.com en précisant la date de votre visite et le descriptif de l'objet perdu.